

UNIVERSITÉ LILLE 3

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE LA PRÉSIDENTENCE
2013-2014



Université Lille 3
Rapport d'activités de la
présidence
2013-2014

Ce bilan est divisé en un texte principal et son annexe. Le premier explique et contextualise les actions menées en 2013-14 et les projets à venir en 2014-15. La seconde, (« Annexe ») en reprend la liste, afin de pouvoir s’y repérer rapidement.

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	3
ÉTUDIANTS : REUSSITE ET CONDITIONS DE VIE	7
CULTURE ET ANIMATION DU CAMPUS	11
RECHERCHE	15
INTERNATIONAL	19
L’UNIVERSITE DANS LE TERRITOIRE.....	23
PILOTAGE ET GESTION DE L’UNIVERSITE	29
ANNEXE : ACTIONS 2013-14 ET PROJETS 2014-15.....	33

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En 2013-14, l'université a profondément renouvelé son offre de formation. Dès la rentrée 2014, des changements importants sont intervenus pour la Licence. L'offre de formation Licence accorde une place accrue à la transversalité, en particulier dans le cadre des options proposées dès la licence 2. A été également renforcée la prise en compte des contraintes de populations diverses : salariés ou demandeurs d'emploi en reprise d'études, étudiants ayant charge de famille, en situation de handicap, etc. L'offre en Master est en cours de finalisation en prévision de la rentrée 2015.

VALORISER LE PROJET PERSONNEL DE L'ETUDIANT

L'objectif est d'aider l'étudiant à mieux prendre en main son projet personnel. C'est pourquoi l'université a décidé, à la rentrée 2013, d'y consacrer l'une des dix unités d'enseignement qui constitue la Licence (*UE 10*). Elle lui offre la possibilité d'affiner son parcours de formation en y ajoutant des enseignements optionnels.

Ces enseignements ne sont pas nécessairement propres à la discipline qu'ils étudient, mais souvent transversaux. Ils permettent par exemple à l'étudiant de préparer un séjour à l'étranger, de se familiariser avec l'entrepreneuriat, de préparer une certification en informatique, ou encore de valoriser son engagement citoyen, ses pratiques culturelles ou artistiques.

Le projet personnel de l'étudiant est introduit au second semestre de Licence. Au premier semestre de Licence 1, l'UE 10 donne à l'étudiant des repères sur son nouvel environnement. Entièrement accessible en ligne, elle a pour but de le familiariser avec le portail d'accès aux services numériques (*ENT*), les services de la documentation et le fonctionnement de l'université.

UN ACCOMPAGNEMENT ET DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES AU SERVICE DE LA REUSSITE

REGROUPER L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES NON- SPECIALISTES

Améliorer le niveau en langue des étudiants est une priorité majeure de l'université. Les enseignants en langue pour non spécialistes, auparavant dispersés dans les différentes UFR, ont été regroupés. L'objectif est de fédérer une équipe pédagogique autour d'un projet de formation et de pratiques mises en commun. La création du pôle Lansad, dont le premier directeur a été élu en septembre 2014, permettra de faire progresser l'établissement dans ce domaine.

Placé au sein de l'UFR Langues, littérature et civilisations étrangères, le pôle Lansad vise à favoriser la collaboration entre les différents spécialistes de la langue, avec leurs diverses compétences en recherche, en didactique, etc. Les moyens nécessaires lui ont été attribués pour commencer à fonctionner dès la rentrée 2014.

DONNER A TOUS UNE CULTURE NUMERIQUE

Pour l'université, il est essentiel de fournir aux étudiants de Licence un bagage intellectuel pour bien comprendre les enjeux du numérique aujourd'hui.

Pour toucher tous les étudiants, sans augmenter le coût de l'offre de formation, l'université a fait le choix d'un cours entièrement à distance. C'est la première fois qu'un tel type de cours est dispensé à l'ensemble des 7000 étudiants de Licence 1. Il va débiter en 2015, au second semestre de L1. Il sera étendu progressivement à l'ensemble de la Licence (pour les semestres 3 et 4 l'année prochaine, et pour les semestres 5 et 6 en 2016-17). C'est un enseignement obligatoire, dans le cadre de l'UE 10.

METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS D'EGALITE DES CHANCES

Le Conseil régional a créé un programme, le *PRREL Soutien*, prioritairement destiné aux boursiers sur critères sociaux ou aux étudiants venant de bacs professionnels ou technologiques sans mention. Ce programme prévoit un suivi par un enseignant référent, du tutorat hebdomadaire par d'autres étudiants et enfin une aide financière sous réserve que l'étudiant soit assidu en cours. Mis en place en 2011 dans certains départements et UFR de Lille 3, ce programme a évolué en 2013-2014, s'ouvrant notamment à ceux qui n'ont pas de mention au bac général et introduisant un diplôme pour lutter contre le décrochage en premier semestre de Licence (*DU Tremplin*). Il est prévu d'étendre le PRREL Soutien à d'autres départements.

Le dispositif « Demain l'Université » met en œuvre plusieurs actions pour accompagner l'orientation des lycéens. Bien qu'il ne soit plus financé par le Haut commissariat à la jeunesse, Lille 3, avec les deux autres universités lilloises, a décidé de le poursuivre. Cet outil est en effet important à un moment où la perspective bac -3/+3 requiert des universités, entre autres acteurs, qu'elles soient particulièrement vigilantes sur l'orientation des lycéens et des étudiants.

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

DEVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

Plusieurs raisons incitent Lille 3 à développer l'offre de formation continue. D'une part, parce qu'il est nécessaire d'assurer des revenus complémentaires à l'université. D'autre part, parce qu'une augmentation de la demande est prévisible. En effet, la loi du 5 mars 2014 a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) par un compte personnel de formation (CPF). Désormais, le salarié conserve ses heures de formation quand il change d'employeur ou quand il est au chômage, et le nombre d'heures qu'il peut capitaliser augmente. Il est essentiel que les universités prennent la pleine mesure de la place qu'elles doivent prendre dans ces évolutions prévisibles de la formation tout au long de la vie.

Dans de nombreux masters de Lille 3, il existe des unités d'enseignement qui sont d'ores et déjà accessibles à la formation continue. En pratique, cela nécessite des aménagements de calendrier, par exemple en programmant certains enseignements sur une ou deux journées consécutives, ou sur une semaine. Lors de la mise au point de la nouvelle offre de formation, l'université a mobilisé les responsables pédagogiques pour étendre le nombre de formations adaptées de cette manière.

Il est également nécessaire de bien identifier les compétences qu'apportent les différents diplômes. Cela suppose une écriture des diplômes et unités d'enseignement selon certaines normes officielles (*fiches RNCP, ADD*), qui constituent désormais une obligation légale. Cette année, l'ensemble des parties prenantes – dans les services centraux et les UFR – a mené cet important travail de rédaction pour les licences et les masters.

Un autre axe de développement consiste à créer des diplômes qui visent spécifiquement les salariés et répondent à une demande professionnelle. C'est le cas par exemple du DU (diplôme universitaire) *Risques psycho-sociaux et qualité de vie au travail*.

Faciliter, clarifier et ouvrir au plus grand nombre

Pour faciliter l'accueil des stagiaires en formation continue, il est important que l'ensemble des démarches administratives soit accompli en un même lieu (la FCEP). C'est en partie le cas depuis cette année, grâce à la mobilisation des personnels. Par ailleurs, les trois universités lilloises souhaitent créer un portail commun pour que les candidats à la formation continue puissent s'orienter plus facilement dans l'offre.

L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)

L'université prévoit de faire évoluer sa stratégie dans ce domaine. Une réflexion est en cours non seulement pour adapter les formats aux publics de la formation continue, mais également pour renforcer la contribution de l'EAD aux méthodes hybrides d'enseignement.

INSERTION ET ENTREPRENARIAT

LANCEMENT DU RESEAU LILAGORA

En février 2014, l'université a inauguré le réseau Lilagora. Son rôle est de faciliter l'accès à l'emploi et aux stages des étudiants actuels et anciens (banque de CV, fiches pratiques sur l'insertion professionnelles, etc.). Pour les employeurs, il s'agit d'un point d'accès unique pour faciliter leurs relations avec l'université. Il permet non seulement de rechercher les CV des étudiants par mots-clés et compétences, mais aussi de trouver facilement des contacts parmi les personnels de l'université. Aujourd'hui, dix mois seulement après son lancement, il compte

près de 3500 inscrits (étudiants actuels et anciens) ainsi que 400 structures (entreprises, collectivités, associations...).

Par ailleurs, l'université propose de nombreux ateliers pour aider à l'insertion – CV, simulation d'entretien, « convaincre en 3 minutes », etc. Longtemps optionnels, ces ateliers sont désormais intégrés dans l'offre de formation, notamment en licence (UE10).

Cette année, l'université a noué des partenariats avec diverses institutions (APEC, Pôle Emploi, réseau d'associations – URACEN –, etc.) et développé des relations avec les entreprises (réseau Alliances, Thales, La Voix du Nord). Il s'agit de formaliser par des conventions des liens souvent déjà établis, notamment avec des fédérations de métiers. Ces conventions permettent notamment de faire intervenir des professionnels dans des ateliers et des conférences. Quant au Hubhouse, il poursuit sa mission de sensibilisation à l'entrepreneuriat et à la création d'activité, et sa fonction d'accompagnement des porteurs de projets, bientôt dans le cadre du nouveau statut d'« étudiant-entrepreneur ».

UNE DEMARCHE QUALITE

FACILITER LA MISE AU POINT DE L'OFFRE DE FORMATION

Pour bien anticiper et maîtriser les coûts des formations, l'université a souhaité mieux organiser les échanges entre les directions d'UFR, les responsables pédagogiques et la présidence. Jusqu'à présent, les temps de dialogue sur le contenu pédagogique étaient rares. Les échanges spécifiquement dédiés à la formation se faisaient souvent lors de la discussion sur les maquettes de formation, avant l'accréditation des diplômes.

D'où l'idée d'un rendez-vous récurrent (*dialogue de formation*), probablement en février-mars, pour anticiper les problèmes éventuels et envisager les modifications de maquette au

moment opportun, soit bien en amont de la rentrée universitaire suivante Ce dialogue permettra également d'aborder d'autres questions, comme les dispositifs d'aide à la réussite, les projets d'internationalisation des formations, etc.

Ce dialogue vient d'être inauguré pour les masters. L'université va désormais l'étendre à l'ensemble des formations.

GERER LES MODULES TRANSVERSAUX

Pour les modules transversaux, l'université a mis en place une procédure d'inscription dans des *modules groupe* afin de garantir un effectif minimum pour l'ouverture effective des options proposées et maîtriser ainsi la répartition des étudiants. Appliquée dans un premier temps dans les UFR LEA et LLCE, cette procédure va être étendue à toutes les composantes de formation.

UN CAHIER DES CHARGES POUR LES STAGES

Depuis 2009, il existe un cadre général pour les activités hors recherche et enseignement des enseignants-chercheurs (le *référentiel des activités*). Ce référentiel a été adopté à Lille 3 en 2013. En octobre 2014, l'université y a inclus les activités de médiation scientifique et d'animation du campus.

Elle a également élaboré un cahier des charges du suivi des stages. Il s'agissait d'harmoniser les pratiques dans l'établissement, et d'établir les droits et devoirs de chacun. Le conseil d'administration a adopté ce cahier des charges en avril 2014.

Au premier semestre 2015, l'objectif est d'élaborer de la même manière un cadre pour le suivi des mémoires et des travaux d'études et de recherche (TER).

AUTRES ACTIONS ET PROJETS FUTURS

L'aide à la réussite : voir la partie « *Étudiants : réussite et conditions de vie* »

Faire évoluer les formations à l'international

Ne recourir qu'à une seule plateforme pour l'enseignement à distance : Moodle (en cours)

SIGLES

LANSAD : langues pour spécialistes d'autres disciplines
RNCP : répertoire national des certifications professionnelles

ADD : annexe descriptive au diplôme

FCEP : formation continue - éducation permanente

URACEN : union régionale des associations culturelles et éducatives du Nord – Pas-de-Calais

UE : unité d'enseignement

PRREL : Programme régional de réussite en études longues

FTLV : Formation tout au long de la vie

LLCE : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères

LEA : Langues étrangères appliquées

ÉTUDIANTS : RÉUSSITE ET CONDITIONS DE VIE

FAVORISER LA REUSSITE

PROMOUVOIR L'INITIATIVE ETUDIANTE ET RECONNAITRE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

De nombreux étudiants s'engagent, d'une façon ou d'une autre : organisations humanitaires, associations culturelles, sociales, politiques, etc. Ils peuvent aussi porter des projets d'entreprise susceptibles de créer des emplois et du lien social. Ces différentes formes d'engagement servent la société dans son ensemble et facilitent généralement l'insertion professionnelle des étudiants. C'est pourquoi Lille 3 cherche dorénavant à les y encourager, de diverses manières.

Ainsi, l'université a souhaité que l'engagement citoyen des étudiants puisse être valorisé au travers de l'*UE10* – « *Vie étudiante* » (voir le chapitre « *Formation tout au long de la vie* »).

Une autre action est d'aider les étudiants à bien identifier les compétences qu'ils ont développées en s'engageant. Un objectif qui a fait l'objet d'une rencontre en mai 2014 à Lille 3 avec les autres établissements de la région (séminaire *Pecare*).

Enfin, Lille 3 a organisé un mois de manifestations sur l'engagement en novembre 2014. Un « Prix de l'étudiant » a ainsi récompensé 3 projets de ce type. Ce prix sera pérennisé.

Lille 3, comme d'autres universités et écoles, va réserver des places dans certaines formations pour des volontaires du service civique – repérés et sélectionnés par l'Institut du service civique –, selon une convention avec ce dernier passée en décembre 2013.

DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE

Dans le cadre de la réflexion sur la réorientation des étudiants et pour éviter le décrochage, ont été mis en place le Programme régional de réussite en études longues (PRREL) et un diplôme (DU Tremplin) (voir la partie « Formation tout au long de la vie »). L'université continue de soutenir les projets d'aide à la réussite dans le cadre de l'appel à projet « Tutorat d'intégration-accompagnement ».

LES AIDES FINANCIERES

Certains étudiants sont dans des situations financières difficiles, sans toutefois pouvoir bénéficier de bourses ou d'aides. L'université a mis en place une commission (dans le cadre du FSDIE « social ») qui peut accorder l'exonération des frais d'inscription. L'université l'a étendu aux doctorants à la rentrée 2014.

LES CONTRATS ETUDIANTS-REGION

À Lille 3, près de 40 % des étudiants doivent travailler pour financer leurs études, ce qui implique des horaires tardifs ou incompatibles avec leur emploi du temps et rend difficile la poursuite de leurs études. C'est pourquoi le Conseil régional a décidé de financer des emplois étudiants créés dans les universités, et plus adaptés à leur parcours et leurs contraintes.

Lille 3 en a bénéficié en 2013-2014, ce qui a permis de mettre en place de très nombreuses initiatives : faciliter l'usage du numérique en bibliothèque, travailler sur le centenaire de la première guerre mondiale, faire des articles sur l'actualité de l'université, organiser des jour-

nées de sensibilisation sur les stéréotypes hommes-femmes, être responsable d'une hotline en informatique, contribuer à l'organisation des 40 ans de l'université, etc. Avec l'objectif que ces missions puissent enrichir le CV des étudiants. Au total, Lille 3 a mis en place plus de 80 contrats de ce type. Le Conseil régional renouvelle son soutien pour l'année 2014-2015.

LE HANDICAP

L'université a aujourd'hui la mission de faciliter l'insertion professionnelle et la vie quotidienne des étudiants en situation de handicap. La politique de Lille 3 en la matière suit plusieurs axes. Des chercheurs de Lille 3 vont par exemple travailler avec des entreprises afin de développer de nouveaux outils et équipements pour mieux intégrer les salariés handicapés. C'est l'un des objectifs d'une convention qui sera signée début 2015, en commun avec les universités de Lille 1 et Lille 2.

Un autre axe est d'intervenir dans les lycées et les collèges, car beaucoup d'élèves en situation de handicap ne s'imaginent pas vraiment pouvoir poursuivre des études supérieures. D'où la mise en place cette année de séances d'information sur les campus de Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing. Elles servent à les orienter et à les informer sur ce qui peut être mis en place à l'université pour les aider : agrandissement de sujets pour les étudiants mal-voyants, reformulation d'énoncé, mise en place d'un « secrétaire » pour la prise de notes, etc. Pour cela, les étudiants présentent leurs demandes devant une commission (la *commission plurielle*) réunie toutes les semaines, avec des avis possibles en cas d'urgence. Il existait aussi au niveau de chaque UFR un référent handicap. L'université a renforcé le dispositif en cadrant la mission de ce référent enseignant et du secrétariat pédagogique qui lui vient en appui.

En mars-avril 2013, l'université avait organisé

pour la première fois un « Mois du handicap », avec des colloques, expositions, représentations théâtrales, tables rondes sur l'insertion. À cette occasion, l'université était devenue l'un des points d'accueil de proximité de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Nord. Cette structure, qui gère toutes les démarches des personnes en situation de handicap, a proposé aux trois universités lilloises de pérenniser cette manifestation. Ce sera sous la forme d'une biennale qui aura lieu en novembre 2015, soutenue par le Conseil général du Nord. Lille 3 collabore aussi régulièrement avec les universités de toute la région pour partager les bonnes pratiques et réfléchir à des dossiers gérés en commun, par exemple la dyslexie.

Aujourd'hui, les projets en cours sont de faciliter l'accès au stage et l'insertion professionnelle. Plusieurs axes sont actuellement à l'étude : mobiliser les anciens étudiants en situation de handicap et aujourd'hui insérés, organiser des rencontres recruteurs-étudiants (« job-café ») et aussi travailler avec des entreprises partenaires pour qu'elles proposent des stages et des offres d'emploi. Cela permettra de mieux orienter les étudiants dans les différentes filières.

Cette politique porte ses fruits. En 2013-2014, le nombre d'étudiants qui se déclarent en situation de handicap en arrivant à l'université a augmenté (plus de trois cents contre une petite centaine il y a quelques années).

POUR SUIVRE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS

Les services de santé mènent une action de prévention dans plusieurs domaines, comme l'alcoolisme et le stress. À la rentrée 2013-2014, dans le cadre d'un projet de recherche-action mené par une équipe de Lille 3, une en-

quête a été lancée sur le perfectionnisme et le bien-être à l'université. Cette enquête s'adressait aux nouveaux bacheliers qui venaient d'entrer à Lille 3. Elle a mis en évidence différents types de perfectionnismes à l'œuvre chez les étudiants. Au cours de l'année 2013-2014, l'équipe a organisé une conférence d'information à destination des étudiants et devrait renouveler l'expérience l'année prochaine. À plus long terme, cette équipe cherche à mieux comprendre ces mécanismes et à développer des méthodes permettant d'identifier les étudiants à risque. L'objectif serait alors de mettre en place des modules de prévention et d'accompagnement.

MIEUX INTEGRER LES ETUDIANTS A LA VIE DE L'UNIVERSITE

Il est important que les étudiants participent à la vie démocratique de l'université. C'est pourquoi Lille 3 a organisé des réunions sur les élections pour rappeler leur importance. Les différentes listes ont été rencontrées. L'université a également réactivé le Conseil des étudiants. Ce conseil existait dans les statuts mais n'avait pas été réuni depuis plusieurs années. Son rôle est d'émettre des avis et de formuler des propositions sur des sujets qui concernent les étudiants. Il peut être également consulté sur la stratégie de l'université. Il a été réuni en octobre 2014 et le sera régulièrement à l'avenir.

À la rentrée 2014-2015, le vice-président étudiant et la responsable du Bureau de la vie étudiante ont commencé à organiser des permanences régulières dans sites délocalisés, à Roubaix et Tourcoing. Le but est d'informer les étudiants sur les aides sociales et celles versées aux associations, sur l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, etc.

Pour faciliter son intégration, dès sa toute première rentrée à l'université, il est important que

l'étudiant néo-bachelier puisse appréhender très vite son nouvel environnement. A cette fin, l'université Lille 3 a organisé un nouvel événement en septembre 2014 : les Journées d'intégration et de vie étudiante (les « *Jivé* »). Le format est à la fois informatif – conférences inaugurales, visites guidées du campus, séances d'information sur l'insertion professionnelle, etc. – et festif – pièce de théâtre, concerts, etc. Ces journées seront réorganisées en 2015, mais sur une période un peu moins longue.

SIGLES

Pecare : Portefeuille d'expériences et de compétences acquises pour la réussite des étudiants dans le cadre de leur engagement

FSDIE : Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiante

CULTURE ET ANIMATION DU CAMPUS

L'université souhaite renforcer la vie du campus, notamment grâce à son activité culturelle et aux initiatives des associations étudiantes.

FAIRE VIVRE LE CAMPUS

UNE VIE ASSOCIATIVE PLUS DIVERSIFIÉE

Comme la plupart des universités, Lille 3 est responsable de l'agrément des associations étudiantes qui le demandent. Ce qui leur donne droit à des subventions par le biais du FSDIE. Pour favoriser la création d'associations, l'université a décidé d'assouplir la règle en février 2014, en agréant les associations même si elles ne sont portées que par un seul étudiant de Lille 3. L'objectif est aussi de favoriser l'animation du campus et l'ouverture vers l'extérieur. La commission qui attribue l'agrément a donc incité les associations étudiantes à présenter des projets en lien avec des actions culturelles, sociales et solidaires. Certaines organisent des missions à l'étranger, éducatives ou à caractère humanitaire (Etika, Films au clair de Lune). D'autres, comme la Taverne Oubliée, ont organisé une grande manifestation sur les jeux de rôle qui a rassemblé près de 300 personnes sur le campus (la *Convention inoubliable*, en novembre 2014).

En mars 2014, l'université a mis en place pour la première fois un « Printemps des associations ». Le succès rencontré a convaincu l'université de substituer cet événement à l'habituel « Forum des associations », pro-

grammé jusqu'ici en novembre.

Toutes ces actions commencent à porter leurs fruits. Entre 2011-12 et 2013-14, le nombre d'associations agréées est ainsi passé d'une trentaine à une cinquantaine.

LIENS AVEC LE QUARTIER

Il y a une barrière invisible : les habitants du quartier Pont de Bois où se trouve le campus n'osent pas (ou ne pensent pas à) y entrer. Ils sont souvent étonnés d'apprendre qu'il y a un cinéma, un théâtre et des expositions qui leur sont ouverts. C'est pourquoi des représentants de l'université ont rencontré les différents acteurs du quartier en juin dernier, avec lesquels a été organisée une visite du campus. Un projet est également en cours avec un bailleur d'immeubles près de l'université, qui a souvent des logements vacants, et l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV). Ce projet utiliserait un dispositif créé par l'AFEV (*Kaps*) pour proposer des appartements à tarif préférentiel en colocation à plusieurs étudiants. En retour, ceux-ci s'engagent à participer à un projet qui vise généralement à réduire les inégalités dans le quartier où ils logent. Une autre association, « Quoi de neuf docteur ? », souhaite également travailler avec des étudiants volontaires pour participer aux structures sociales du quartier (alphabétisation, aide à la recherche d'emploi, etc.). Enfin, la bibliothèque universitaire prévoit de réouvrir le prêt gratuit aux habitants de Villeneuve d'Ascq.

DE NOUVEAUX ESPACES POUR LA VIE DE CAMPUS

FUTURE RESIDENCE ETUDIANTE

Le logement étudiant dans la métropole est très largement déficitaire et il l'est encore plus sur le campus Pont de Bois. Cela a une répercussion sur la qualité de vie et le travail des étudiants, et rend difficile l'animation du campus. Le chantier de construction d'une nouvelle ré-

sidence de 220 chambres Boulevard de l'ouest débutera enfin début 2015. C'est une des opérations du Plan Campus menée par le CROUS. La résidence devrait être ouverte pour la rentrée 2016.

UNE VERITABLE MAISON DE L'ETUDIANT

Les maisons de l'étudiant sont des points importants d'animation de campus. Faute de place, la Maison de l'étudiant de Lille 3 abrite pour l'instant les seuls services administratifs. C'est pourquoi l'université souhaite refonder une Maison de l'étudiant qui soit aussi un lieu de convivialité et de vie culturelle dédié aux étudiants. En attendant l'aménagement d'un espace spécifique (discussions en cours avec le CROUS), de nouveaux lieux de vie vont être ouverts dans différents espaces du campus, labellisés « MDE – Espaces vie étudiante ». Le premier, situé au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire, a été inauguré le 4 novembre 2014.

L'UNIVERSITE COMME LIEU DE CULTURE PAR TOUS ET POUR TOUS

La politique culturelle de Lille 3 suit principalement trois axes. D'une part, il s'agit de rendre la culture accessible à tous. Cela passe par l'organisation d'événements gratuits et par des activités de médiation scientifique ouvertes à tous. D'autre part, il est important de faire participer activement l'ensemble des composantes et des étudiants à l'offre culturelle de l'université. Enfin, Lille 3 peut, et doit, s'intégrer à la vie culturelle de la région.

DES EVENEMENTS POUR FAIRE CONNAITRE LES FORMATIONS DE LILLE 3

Organiser des événements culturels doit être l'occasion de promouvoir les disciplines ensei-

gnées à Lille 3. Cela a été le cas avec la quinzaine néerlandophone (*Néerlandophonies*) en février 2014. Des enseignants de néerlandais à l'université sont intervenus, ainsi que des spécialistes d'autres disciplines : conférences d'histoire, d'histoire de l'art, cycle consacré au cinéaste néerlandais Johan van der Keuken, concert devant des collégiens qui apprennent cette langue, café littéraire, etc. Cet événement a impliqué l'ensemble de l'université, depuis le département de cinéma jusqu'au service de la formation continue.

LILLE 3 PARTENAIRE DES INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA METROPOLE

Lille 3 est la seule université de lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales de la métropole lilloise. Pour autant, elle n'entretenait pas, au niveau de l'université et de toutes ses composantes, des relations suivies avec les principales institutions culturelles du territoire. En 2013-2014, l'université Lille 3 dans son ensemble s'est fait reconnaître comme partenaire par le LaM, le Théâtre du Nord, l'Aéronef et la Rose des Vents, entre autres, ainsi que par Lille 3000. Avec l'Aéronef a été par exemple organisé un colloque sur l'histoire sociale du rock, et un débat avec le musicien et ancien ministre de la culture brésilien Gilberto Gil. Autre exemple, la représentation de certaines pièces données au théâtre du Nord a été préparée ou prolongée par des contributions d'UFR ou de laboratoires (par exemple *Germinal* à partir du texte de Zola, à laquelle a répondu *Gervaise*, le film de 1956 de René Clément).

L'université a également souhaité mieux faire connaître le « Prix Amphi », qui couronne un écrivain et son traducteur. En 2014, le jury a donc été ouvert aux bibliothèques municipales de Lille, et un partenariat a été noué avec le programme culture Lille 3000 et Le Furet du Nord. La remise du prix a eu lieu en novembre au Tri Postal. Parallèlement, Lille 3 poursuit

l'organisation de cafés littéraires, commencés fin 2012 et consacrés à l'œuvre d'un écrivain contemporain. Il y en a trois par an, animés à chaque fois par un enseignant de Lille 3, en partenariat avec la Villa Yourcenar et la Maison des écrivains et de la littérature. Grâce à un partenariat avec cette dernière, un écrivain, Olivier Rohe, a été accueilli pour la première fois en résidence à l'université, pendant un trimestre (février-mars 2014).

LE LEARNING CENTER COMME OUTIL DE MEDIATION SCIENTIFIQUE

Le Learning center de Lille 3 est un outil pour que le public s'approprié les connaissances produites à l'université. Dans quelques années, il se matérialisera en un lieu de documentation, de pédagogie innovante, de valorisation et de médiation scientifique de la recherche dans nos disciplines.

Il existe d'ores et déjà, par la programmation d'événements de médiation scientifique, en partie financés par le Conseil régional. Initialement spécialisé en archéologie-égyptologie, le Learning center de Lille 3 s'est ouvert en 2014 aux sciences humaines et sociales. Un élargissement thématique inauguré lors de l'exposition consacrée au philosophe Michel Foucault en mars. Une autre manifestation sur l'interculturalité en langue allemande s'est déroulée en novembre-décembre 2014. Le Mois de l'égyptologie a été organisé quant à lui en novembre-décembre 2013. En mai-juin 2014, l'exposition sur le papyrus de Callimaque a donné lieu à un film évoquant notamment sa restauration.

Pour une partie de ces manifestations, ont été organisées en parallèle de nombreuses animations vers les élèves d'écoles et de collègues.

FAIRE DE L'UNIVERSITE UN TREMPLIN POUR LES FUTURS ARTISTES

L'université souhaite mieux valoriser les créations étudiantes. Durant l'année écoulée, ont été organisés le 29e Festival interuniversitaire du spectacle vivant, des représentations d'étudiants en danse, des expositions d'étudiants en art plastique à la galerie des Trois Lacs, mais également un café littéraire avec des anciens de Lille 3 devenus écrivains. À l'avenir, le but sera de faire peu à peu de l'université une sorte de tremplin pour les étudiants qui s'engagent dans une pratique artistique exigeante et professionnalisante. L'idée est de lancer un appel à projet pour faire émerger des initiatives de ce type.

AUTRES ACTIONS ET PROJETS FUTURS

Notre objectif : que la culture à l'université soit vraiment l'affaire de tous, qu'elle fasse partie de la vie de campus, en investissant de plus en plus de lieux. Aujourd'hui, elle investit le théâtre des Passerelles, la galerie des 3 Lacs, les halls des bâtiments A et B, et de plus en plus celui de la bibliothèque universitaire. Il s'agit désormais de développer davantage d'événements culturels dans les autres sites du campus, à Roubaix et Tourcoing.

L'université va encourager ses étudiants, laboratoires et UFR à proposer des idées au service Action culture. Elle va également lancer un appel à projets dès 2015 pour inciter ses différentes composantes à élaborer des programmes de médiation scientifique qui seront pris en charge par le Learning center.

SIGLES

KAPS : Koloc' à projets solidaires

RECHERCHE

Cette année, une grande partie des efforts de l'université en matière de recherche a été consacrée à travailler avec les autres laboratoires des universités lilloises, sur la fusion et d'autres projets majeurs (voir « *L'université dans le territoire* »). C'est dans ce cadre qu'a été organisée la première journée scientifique interdisciplinaire sciences-santé-société en avril 2014. D'autres actions ont évidemment été menées.

UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE CLAIRE

La recherche de l'université est structurée autour de trois axes : santé-éthique-vulnérabilité, image-visuel, processus de création et d'innovation. Pour l'encourager, un mécanisme permet d'affecter une fraction du budget de la recherche à ces trois axes (le *bonus qualité recherche*) via un appel à projets (*thématique*). Le but n'est pas seulement de rendre visibles les points forts de l'université, mais de favoriser l'émergence de nouvelles thématiques de recherche entre disciplines, laboratoires et équipes.

Les réponses à l'appel à projets en cours, lancé début octobre 2014, seront soumises à la commission recherche le 5 décembre. Le précédent appel à projets avait permis de financer sept projets. Ils associaient en général des équipes d'au moins deux laboratoires.

RENFORCEMENT DE L'AXE SANTE-SHS

Pour l'université, l'axe santé-éthique-vulnérabilité est un axe scientifique prioritaire. C'est pourquoi une vice-présidente déléguée à la Santé-SHS est venue renforcer l'équipe début 2013.

Recensement des équipes

L'année universitaire 2013-2014 a été consacrée à établir un état des lieux des forces en présence et des recherches de l'université. Ce recensement a permis de répertorier l'ensemble des personnels, doctorants, post-doctorants ayant d'ores et déjà une activité scientifique dans ce domaine ou prévoyant de s'y investir au cours du prochain contrat quinquennal. À ce jour, plus de 230 personnes ont manifesté leur intérêt. Elles sont issues de disciplines très diverses et de dix unités de recherche. Lors du dernier contrat quinquennal (2009-2014), ces équipes ont obtenu plus de 80 contrats, pour un montant total de 4,3 millions d'euros.

Animation scientifique

L'université a organisé trois réunions collectives et des rendez-vous individualisés avec chaque unité pour mieux cerner les attentes et objectifs des personnels impliqués, et ce notamment pour le prochain contrat quinquennal. L'une des principales requêtes était d'organiser des ateliers thématiques, afin de partager les expériences des uns et des autres et de fédérer les chercheurs autour de problématiques innovantes et pluridisciplinaires. À ce jour, en concertation avec les membres du groupe de travail santé-éthique-vulnérabilité, huit ateliers sont prévus pour l'année 2014-2015.¹

Promouvoir les recherches

Une des activités de l'université en 2013-2014 a également été de promouvoir les recherches en sciences humaines et sociales ayant trait à la santé. C'est le cas par exemple au sein du pôle de compétitivité NSL, dont l'université Lille 3 est membre fondateur. Ce dernier soutient l'innovation dans le domaine de la nutrition, de la santé et de la longévité au travers de projets de recherche et développement². Désormais, les recherches en sciences humaines et sociales vont y prendre toute leur place puisqu'en sep-

tembre 2014, ce pôle a lancé un comité permanent sur le comportement (comportements alimentaires et vis-à-vis des produits de nutrition-santé). Des réunions de concertation entre les mondes industriel et académique seront mises en place dès 2015.

Lille 3 coordonne également l'axe sciences humaines et sociales de l'un des huit sites français de recherche intégrée sur le cancer (le SIRIC ONCOLille). C'est dans ce cadre que Lille 3 a organisé trois journées pour présenter des recherches en santé-SHS à des médecins, chercheurs en biologie fondamentale, etc. Par exemple, l'une des thématiques portait sur la résistance des tumeurs aux traitements : comment la vivent les patients et leurs proches, quels sont les facteurs de risque biologiques, sociaux, etc.

Les membres du laboratoire d'excellence consacré à la maladie d'Alzheimer (*Labex Distalz*) issus de Lille 3 ont également mené plusieurs actions. Ils sont intervenus lors des universités d'été de l'espace de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer, en septembre 2013 et en octobre 2014, concernant deux des quatre axes de recherche du Labex.

Enfin, l'université est aussi membre de l'Espace de réflexion éthique régional (ERER) du Nord pas de Calais.³ Elle s'est ainsi engagée dans des actions de médiation scientifique qui s'adressent à un large public autour de questions de société particulièrement controversées. Des enseignants-chercheurs de Lille 3 ont ainsi participé cette année à deux des quatre controverses publiques de l'ERER dans le cadre du débat national sur la fin de vie.

FAVORISER LES DEPOTS DE PROJETS INTERNATIONAUX

Les appels à projet sont aujourd'hui au cœur du financement de la recherche. Afin que ce mode de financement continue de se développer, l'université a entrepris un certain nombre

d'actions.

D'une part, elle a organisé des réunions de sensibilisation auprès des directions de laboratoires et des élus. Le but était de bien informer sur les différents programmes et leurs particularités : ERC, HORIZON 2020 et agence nationale de recherche (ANR), et sur les grandes priorités scientifiques nationales en train d'être définies (*stratégie nationale de recherche*). Cette information a porté ses fruits : le nombre de projets ANR déposés a augmenté cette année (42 projets déposés en 2014 contre 26 en 2013).

Le nombre de dépôts de projets est d'ailleurs pris en compte dans le budget qu'alloue l'université à chaque laboratoire. Depuis deux ans en effet, la répartition du budget de la recherche se fait notamment en fonction de la production scientifique, sur des critères clairs, discutés et approuvés en commission recherche. Les deux autres universités lilloises ont mis en œuvre un fonctionnement similaire.

D'autre part, l'université a fourni une assistance aux chercheurs qui déposaient des projets, notamment grâce à l'arrivée d'une ingénieure de recherche financée par LMCU. Un projet interdisciplinaire dans le domaine de l'image a été monté pour le prochain Contrat de Plan État-Région et un soutien a été apporté à un projet monté par la MESHS dans le même cadre.

PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

L'université a mené un important travail pour faire reconnaître l'importance et la qualité de sa recherche auprès des collectivités locales. Le nombre des contrats doctoraux, multiplié en 2012-13, a pu être globalement maintenu en 2013-14, grâce au soutien de LMCU et du Conseil régional (13 en 2012-2013, 23 en 2013-2014 et 22 en 2014-2015). En 2013-2014, le financement alloué par LMCU à la recherche a permis de financer onze projets portés par des

chercheurs de Lille 3.

Lille 3 est en outre partie prenante des réunions qu'organise LMCU autour de son schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche.

VALORISER ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA RECHERCHE

Pour la première fois en 2014, Lille 3 – en partenariat avec la COMUE Lille nord de France –, a accueilli sur son campus Pont de Bois la Fête de la science, une manifestation où les sciences humaines et sociales sont trop rarement présentes. Par ailleurs, un grand nombre d'actions de médiation scientifique sont réalisées par le Learning center (voir la partie « *Culture et animation du campus* »). Mais il reste encore beaucoup à faire pour valoriser les recherches de l'université. Le projet prioritaire est que l'ensemble des enseignants-chercheurs et chercheurs, post-doctorants, doctorants et Biatss de Lille 3 aient systématiquement une page professionnelle et figurent dans un annuaire public de l'université. Il est en train d'être mis en place dans le domaine de la santé, ; l'infrastructure technique est prête, et des thésaurus vont être choisis pour décrire les thématiques de recherche.

Un autre projet essentiel est d'encourager les enseignants-chercheurs à déposer beaucoup plus leurs publications scientifiques dans le portail Hal. Tous les laboratoires ont été contactés. En fonction de leurs besoins, l'université a organisé des réunions de présentation ainsi que des formations en 2013-2014.

AUTRES ACTIONS

En mars 2014, le fonds littéraire (7000 documents) de l'Institut néerlandais de Paris a été transféré à la bibliothèque universitaire de Lille 3. Cette dernière va également accueillir en janvier 2015 la rédaction française de *L'Année philologique*, une publication interna-

tionale de référence, qui répertorie chaque année les travaux scientifiques sur l'ensemble des sciences de l'Antiquité .

Un chargé de mission va finaliser le recensement des revues publiées par les laboratoires de Lille3. L'université cherche à rationaliser ses aides à la publication. Elle souhaite également faire en sorte que ses revues obtiennent l'un des labels existants (ceux de l'AERES, du CNRS,...)

SIGLES

LMCU : Lille Métropole Communauté urbaine

BIATSS :Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé

MESHS : Maison européenne des sciences de l'homme et de la société

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

NSL : Nutrition-Santé-Longévité

ERER : Espaces de réflexion éthique régionaux

ERC : European Research Council

COMUE : Communauté d'universités et établissements.

Voir le chapitre « *L'université dans le territoire* »

¹ Les huit ateliers : 1. Politiques de santé publique, normes de santé et citoyenneté ; 2. Prévention en santé : image du corps ; 3. Prévention en santé : habitudes de vie, alimentation, nutrition et activité physique ; 4. Vieillesse ; 5. Handicaps ; 6. Education et apprentissage ; 7. Famille et proches aidants et 8. Santé mentale. Certains de ces ateliers seront menés en collaboration avec la MESHS

² En partenariat avec Eurasanté, grand pôle économique et scientifique dans le domaine de la santé.

³ Les missions de l'ERER sont les suivantes : susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé ; assurer des missions de formation, de documentation et d'information, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires, de recherche ; constituer un observatoire des pratiques éthiques inhérentes aux domaines des sciences de la vie et de la santé, de promotion du débat public et de partage des connaissances dans ces domaines.

INTERNATIONAL

ENCOURAGER LA MOBILITE

De nombreuses études montrent que les années passées à l'étranger facilitent l'insertion des jeunes diplômés. L'université souhaite aujourd'hui non seulement augmenter le nombre d'étudiants qui séjournent à l'étranger, mais aussi diversifier les destinations. Elle a mis en place des campagnes d'information et de sensibilisation ciblant directement les étudiants. Huit réunions (six pour Erasmus+ et deux pour les autres programmes) ont été organisées. Lille 3 a également participé à de nombreuses manifestations : stand international dans les journées portes ouvertes, un forum des mobilités internationales pendant les journées d'intégration (*Jivé*) en septembre 2014, le forum des mobilités organisé en novembre 2014 dans le cadre d'un événement commun aux trois universités lilloises, *l'International Student Week*. Un événement similaire aura lieu pendant trois jours en mars 2015. L'université participe également à « Cap sur le monde », un événement organisé par le Conseil régional pour promouvoir la mobilité internationale chez les lycéens futurs étudiants.

ERASMUS

Le programme Erasmus (intitulé depuis 2014 *Erasmus+*) offre des bourses aux étudiants pour qu'ils effectuent des séjours de trois mois à un an dans des universités d'une trentaine de pays en Europe. L'Union européenne, qui le finance, conditionne l'octroi de ces fonds à l'observance des conditions définies par une charte européenne. Après un important travail de préparation, Lille 3 vient d'obtenir cette reconnaissance pour six ans (2014-2020). La nouveauté d'Erasmus+ par rapport au pro-

gramme précédent est la possibilité pour un étudiant d'effectuer des séjours d'un an pour chacun des cycles (licence, master, doctorat).

Dans le cadre des actions Erasmus Mundus (Masters européens), Lille 3 pilote aujourd'hui deux programmes qui impliquent l'Europe et le Brésil : le master MITRA et depuis 2014, le programme IBRASIL.

COOPERATIONS AVEC LES UNIVERSITES ETRANGERES

Lille 3 porte au niveau national le réseau franco-néerlandais pour l'enseignement supérieur et la recherche. Elle a voulu tirer profit de cette opportunité pour réfléchir au développement de l'enseignement du néerlandais et des coopérations scientifiques et culturelles avec les Pays-Bas. La quinzaine néerlandophone, en février 2014, s'est inscrite dans cet objectif. C'était le cas d'une table ronde à l'ouverture de la quinzaine, qui a réuni le recteur et des représentants des collectivités et du monde socio-économique pour envisager la manière de développer l'enseignement du néerlandais, non seulement dans le supérieur, mais aussi dans l'enseignement primaire et secondaire. Par ailleurs, l'assemblée générale du réseau, rassemblant ses tutelles et partenaires français et néerlandais, s'est réunie à Lille 3 les 30 juin et 1^{er} juillet 2014.

Encourager la mobilité des étudiants passe par l'élaboration et la mise en œuvre de nombreuses actions de coopération. Toutefois il reste nécessaire de mieux structurer ces coopérations. Lille 3 privilégie ainsi les universités avec lesquelles elle a tissé des liens forts en matière de formation et de recherche. Les relations sont particulièrement étroites avec l'euro-région : Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni. Hors Europe, il existe des coopérations dynamiques avec le Brésil, le Chili, les États-Unis, le Japon, le Maroc, la Russie et le Sénégal. Ces

actions de coopération s'inscrivent dans des programmes d'échange. Il s'agit notamment d'Erasmus+ (voir ci-dessus), d'ISEP (avec plus de 300 universités étrangères), ou du CREPUQ avec le Québec. Il existe également de nombreux programmes dans le cadre de l'université de Lille et depuis cette année les accords de conventions sont en général passés au niveau des trois universités.

ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS

Lille 3 a accueilli environ 380 étudiants étrangers en 2013-14. Ce nombre est en baisse de 12 % par rapport à l'année dernière, principalement en raison de difficultés économiques (le nombre des désistements d'étudiants a doublé). Il faut continuer à améliorer l'accueil des étudiants internationaux. Le service des relations internationales les accueille dès leur arrivée, puis passe le relais aux UFR. Il travaille avec celles-ci pour que les secrétariats pédagogiques disposent de toutes les informations sur la prise en charge, parfois relativement complexe, de ces étudiants.

Par ailleurs, l'université souhaite développer les cours de français pour les étudiants étrangers (*Français Langue Étrangère*, FLE). L'un des objectifs est que chacun des étudiants accueillis ait la possibilité d'avoir une bonne formation en français, un élément important pour que le séjour à Lille 3 soit fructueux. Il est aussi important que la qualité de l'enseignement du FLE soit reconnue à l'étranger pour une meilleure attractivité de notre université. Les services des relations internationales et le département d'enseignement du français à l'international (DEFI) coordonnent leurs actions sur ce point pour les développer.

SEJOURS A L'ETRANGER DES ETUDIANTS DE LILLE 3

Le nombre d'étudiants effectuant un séjour à l'étranger, 298, est en augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse vient

essentiellement des programmes d'échanges (ISEP, convention, accords bilatéraux, Erasmus Mundus et doubles diplômes). Cette hausse compense la légère baisse (- 4 %) du nombre d'étudiants partis dans le cadre d'Erasmus+, en raison de la diminution des aides financières.

MOBILISATION DES UFR

Lille 3 a besoin de mieux structurer ses relations avec des universités et institutions étrangères pour faciliter la mobilité des étudiants et des personnels. Les collaborations individuelles sont importantes pour établir des contacts avec les universités étrangères, mais il faut poursuivre le travail d'institutionnalisation de ces collaborations pour qu'elles puissent profiter à la fois à la formation et à la recherche. Le service des relations internationales a donc entamé un recensement de ces collaborations pour les pérenniser. C'est l'une des raisons qui a poussé l'université à mettre en place des référents RI dans chaque UFR, dont la mission a été cadrée.

Une réflexion doit être menée avec eux pour mieux intégrer la mobilité des étudiants dans les cursus. Dès à présent, une unité d'enseignement (UE 10 « *Mobilité internationale* ») permet de préparer une mobilité à l'étranger, par exemple, en s'informant sur les programmes et en prévoyant à l'avance des cours dans la langue du pays d'accueil.

DES CURSUS COMMUNS AVEC L'ETRANGER

Le problème des disciplines rares ou à petits effectifs se pose dans toutes les universités françaises et étrangères. Il est important de les préserver et Lille 3 assume résolument la diversité de ses formations. Il peut toutefois être intéressant de réfléchir à des cursus communs avec des universités voisines lorsque le besoin s'en fait mutuellement sentir. C'est l'objectif d'une coopération envisagée avec l'université de Gand. Elle concerne d'abord le grec ancien et le grec moderne, mais d'autres disciplines

pourraient être intéressées. Il faudra élaborer un dispositif spécifique qui permette de surmonter le problème que posent les différences de structuration de la formation (master en un an en Belgique contre deux en France et année découpée en quadrimestres plutôt que semestres). Les discussions sont en cours.

DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION EN ANGLAIS

Les universités étrangères avec lesquelles Lille 3 a des accords de plus en plus nombreux demandent souvent si une partie des enseignements est donnée en anglais. Il peut être important, non seulement pour attirer ces étudiants étrangers mais aussi pour la formation et le devenir de nos propres étudiants, de proposer une partie, même minime, de nos formations dans cette langue (à titre d'exemple, Lille 1 propose une quinzaine de masters en anglais). Il est prévu de recenser les cours déjà dispensés en anglais à Lille 3 et les enseignants qui seraient prêts à donner des cours dans cette langue.

SIGLES

I-BRASIL : Inclusive and Innovative Brazil

MITRA : Médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits

ISEP : International Student Exchange Program

FTLV : formation tout au long de la vie

CREPUQ : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

UE10 : unité d'enseignement. Voir partie « Formation »

RI : Relations internationales

L'UNIVERSITÉ DANS LE TERRITOIRE

COMUE

Le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité que les établissements d'enseignement supérieur s'organisent dans un espace où coordonner leur politique de recherche, de formation ou de vie étudiante. Ces structures s'appellent communautés d'universités et établissements (COMUE).

Les statuts de la COMUE Lille Nord de France prévoient que celle-ci compte 11 membres : les 6 universités de la région qui portent l'ensemble des missions de la Comue (Lille 1, Lille 2, Lille 3, engagées dans le processus de création de l'université de Lille par fusion, l'université d'Artois, l'université du Littoral Côte d'Opale, l'université de Valenciennes-Hainaut-Cambrésis), deux écoles (l'École centrale de Lille et l'École des Mines de Douai), la Fédération universitaire polytechnique de Lille et deux organismes de recherche (le CNRS et l'Inria).

LES STATUTS

Au cours de l'année 2014, Lille 3 et les autres établissements membres ont mis au point les statuts de la COMUE, qui définissent son fonctionnement et ses objectifs. La préparation de ces statuts a impliqué de manière très variable les différents établissements. La commission statuts de Lille 3 a été sollicitée pour faire des propositions, dont une grande partie (notamment sur une précision plus grande des compé-

tences déléguées à la COMUE) ont été prises en compte. L'université Lille 3 a par ailleurs joué un rôle important dans l'adoption du suffrage direct pour l'élection des représentants des personnels des établissements membres et de leurs usagers, ainsi que les représentants des personnels et usagers propres à la Communauté d'universités et établissements.

En octobre-novembre 2014, tous les conseils d'administration des établissements membres ont adopté [ces statuts](#)⁴. Le texte passera en décembre devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Si les statuts sont validés, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publiera ensuite le décret définitif. Toute modification des statuts requerra l'approbation d'au moins les deux-tiers du Conseil des membres.

En 2015, les conseils de la COMUE seront constitués et le président sera élu.

DES COMPETENCES BIEN DELIMITEES

La COMUE Lille Nord de France a en propre quatre domaines de compétences. L'ESPÉ (école interne de la COMUE) ; l'organisation du collège doctoral ; la SATT (en commun avec les régions de Picardie et Champagne) ; le pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE), qui coordonne le diplôme et le statut d'étudiant-entrepreneur. La présidente de l'université Lille 3 assure le pilotage politique de cette mission entrepreneuriat au sein de la COMUE.

Pour le reste, la COMUE a pour rôle de faciliter la coordination entre les établissements de la région sur les opérations où une action concertée ajoute une véritable plus-value : notamment la coordination des démarches des établissements dans le cadre des grands schémas stratégiques (CPER, SRI-SI), les projets de recherche collaborative sur des thématiques définies avec les universités eurorégionales, la car-

tographie des formations (pour le détail, voir les statuts).

UNIVERSITE DE LILLE

Le processus est désormais lancé et la fusion des trois universités est prévue au plus tard pour 2019. Quelle que soit l'issue de la candidature à l'Idex (*voir plus bas*), l'Université de Lille se fera, donnant au territoire métropolitain une université complète, capable de réaliser de manière ambitieuse ses missions de recherche et de formation pour tous ses étudiants. L'Université de Lille sera le résultat de cette fusion et de l'association de huit écoles : l'École centrale de Lille, l'École de chimie de Lille, l'École nationale supérieure des arts et industries textiles (ENSAIT), Télécom Lille, l'École supérieure de journalisme (ESJ), l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'Institut d'études politiques de Lille, l'École des Mines de Douai.

La fusion ne bouleverse pas le maillage universitaire de la région, où l'enseignement supérieur se répartit sur 4 territoires ; elle est complémentaire du travail de coordination entre établissements qui se fait au sein de la CO-MUE.

DES ENJEUX MAJEURS

Il s'agit de faire de l'Université de Lille une des grandes universités de recherche françaises et de porter au plus haut degré d'exigence ses autres missions de service public : assurer une formation tout au long de la vie visant à une réussite optimale des étudiants ; être plus visible et attractive au niveau international ; améliorer aussi les qualité de vie et de travail des étudiants et des personnels.

À elle seule, l'université de Lille rassemblerait à ce jour 70 000 étudiants dont 13% d'étudiants internationaux (ces chiffres ne tiennent pas compte des effectifs des écoles), et 6300 personnels. Ses formations couvriront la quasi-totalité des disciplines universitaires. Elle réu-

nira presque cent laboratoires de recherche. Elle comptera également sept équipements (*Equipex*) et cinq laboratoires d'excellence (*Labex*).

Le chantier est vaste, parce que toutes les missions de l'université sont concernées, avec tout ce que cela suppose comme travail de réorganisation et d'harmonisation. C'est pourquoi la présidence a jugé important d'informer tous les personnels du processus. Elle a ainsi organisé des assemblées générales dans toutes les UFR et à l'IUT en septembre-octobre 2014. Elle a également réuni le Conseil des étudiants pour la même raison en octobre. Vient également d'être recruté un chargé de communication interne pour donner à l'avenir de l'information régulièrement sur l'avancée du processus. [Une page donnant accès à plusieurs documents est d'ores et déjà dédiée à ce dossier sur l'intranet.](#)⁵ Elle sera étoffée à l'avenir.

LES AVANCEES AUJOURD'HUI

Les conseils d'administration des trois universités ont voté le principe de la fusion en février 2014 et une convention d'association en juin-juillet 2014.

L'identité Université de Lille a été lancée le 22 septembre 2014 lors d'une conférence de rentrée commune. Une conférence de presse commune a été organisée le même jour. Les trois universités parlent désormais d'une même voix. En septembre, elles ont ainsi adopté un même logo et une même charte graphique. La communication s'organise désormais en commun, selon la convention d'association (par exemple sur la préparation des événements-phares de l'année, comme le Salon de l'Étudiant).

Il a été prévu aussi par cette convention que les publications des trois universités portent la signature unique : Université de Lille (accompagnée bien évidemment de l'identifiant du laboratoire). Le nouveau contrat permettra d'organiser pour les laboratoires multi-tutelles

une gestion unique, prise en charge pour les autres par un seul établissement, ce qui devrait faciliter considérablement la vie des laboratoires.

Des diplômes communs ont été proposés dans la nouvelle offre de formation (en ce qui concerne Lille 3, la licence « Sciences de l'éducation », avec Lille 1 ; la licence « Droit et histoire de l'art » et un master « Parcours de soin », avec Lille 2).

Un seul contrat d'établissement sera présenté au Ministère par les trois universités (soit un seul document pour les trois ; soit trois documents identiques).

Est prévu aussi (et inscrit dans le contrat de site envoyé au ministère par le président par intérim de la COMUE) un doctorat unique « Université de Lille ».

Les chefs de service des trois universités ont été réunis le 12 novembre 2014 pour organiser le lancement des groupes de travail opérationnels. Au plus tard en décembre devrait être produite une convention de partenariat avec les écoles, qui définira les compétences partagées et les actions communes.

Une fondation Université de Lille sera aussi créée en décembre et la première réunion du comité stratégique (voir ci-dessous) sera organisée en janvier.

UNE DEMARCHE VOLONTARISTE ET CONCERTEE

Un projet de cette ambition et de cette ampleur requiert pour réussir que tous puissent se l'approprier et donc y participer. Cela passe par une organisation progressive de la démarche, basée sur une gouvernance claire et sur une avancée par projets, élaborés par des groupes de travail aussi nombreux que nécessaire. Cela demande aussi une communication régulière en interne sur les avancées du projet (voir ci-

dessus).

La gouvernance

La convention d'association a défini les procédures de décisions ([voir le texte en ligne](#))⁶ : les trois présidents définiront les orientations ; les premiers vice-présidents et directeurs généraux des services travailleront à leur mise en œuvre. Un comité stratégique émettra des avis sur les propositions qui seront faites et formulera des préconisations. Pour l'essentiel, ce comité de 45 membres est une émanation des conseils des trois universités⁷. Ce sont ces derniers, qui par leur vote, arrêteront la liste des compétences qui seront peu à peu exercées en commun. Pour chacune d'elles, une des trois universités sera chargée de mener à bien le processus. Le comité stratégique se réunira pour la première fois le 6 janvier 2015.

Des groupes de travail pour les différentes activités

Concrètement, la fusion va être mise en place grâce aux réunions régulières de groupes de travail. Ils représenteront les différentes missions et activités de l'université. Ces groupes sont constitués des professionnels de chacune de ces activités dans les trois universités – représentées à parts égales – et des étudiants sur les dossiers qui les concernent. Le processus a débuté en novembre, par la réunion de l'ensemble des chefs de services et le lancement des groupes de travail. Il faudra veiller à ce que la coordination soit effective, pour les missions qui concernent les services, entre la partie administrative et politique, pour éviter que stratégie et organisation se pensent en parallèle.

IDEX

Le gouvernement précédent avait décidé de faire émerger en France une dizaine de grandes universités de recherche, comparables aux meilleures universités internationales, en y in-

jectant d'importantes ressources dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) : c'est l'appel à projet Initiatives d'excellence (Idex). Le gouvernement actuel a décidé de poursuivre cette entreprise en lançant un nouvel appel à candidature. A la différence de l'appel précédent, les universités peuvent être candidates à un projet d'Idex ou d'I-site (pour des universités qui ne prétendraient pas à une excellence « généraliste » mais remarquable sur une thématique, avec un partenariat fort avec les secteurs économiques).

L'Idex est un mode de financement, dans lequel l'État transfère un capital au lauréat. Ce dernier ne peut pas le dépenser, mais il en perçoit en revanche les intérêts. La dotation totale sera de 3,1 Mds d'euros, dont 2/3 consacrés aux Idex (et 1/3 au I-site). Le taux d'intérêt a été ramené à 2,5% (contre 3,41 pour le PIA 1), ce qui réduit sensiblement les dotations versées aux lauréats. Les enjeux financiers sont certes moins significatifs que lors du premier appel à projet, mais les enjeux symboliques et la place à défendre dans la cartographie des universités françaises sont très importants. Les trois universités lilloises, avec les organismes de recherche implantés dans la région (CNRS, Inria, Inserm) ont donc décidé de se porter candidates à ce concours déterminant pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les dix prochaines années en présentant un projet d'Idex Université de Lille.

FAIRE EMERGER UN GRAND POLE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Pour les universités, les enjeux vont bien au-delà des retombées financières. Enjeu d'attractivité bien sûr, mais aussi de visibilité, pour donner à nos étudiants la certitude que leur cursus sera parfaitement valorisé. C'est d'autant plus important pour une université comme Lille 3 qu'à formation égale, voire meilleure délivrée ici, les universités parisiennes restent considérées dans certaines dis-

ciplines comme le lieu où il faut être. Il est donc essentiel d'utiliser le levier de l'Idex pour renforcer notre dynamique. Pas seulement en recherche, mais aussi en formation. Car à la différence du premier appel à projet, celui-ci comporte un aspect formation, où il est demandé de mettre en avant les innovations en matière de formation et d'accompagnement des étudiants.

Pour l'instant, quatre universités de la région parisienne (Paris Saclay ; Paris Sciences et Lettres ; Sorbonne université ; Sorbonne Paris Cité), et quatre hors Paris (Aix-Marseille ; Bordeaux ; Toulouse ; Strasbourg) ont obtenu une Idex. Ces dernières avaient toutes la particularité d'avoir fusionné ou d'être en passe de l'être. Certaines avaient un dossier similaire, voire moins bon sur certains aspects que celui des universités lilloises.

Les universités lilloises ont en effet de solides atouts à faire valoir. En sciences humaines et sociales, en recherche médicale, en physique et en mathématiques, leur production scientifique se situe par exemple dans le peloton de tête des universités françaises. Le travail qui est en train de se faire sur nos forces et nos faiblesses permet de le vérifier très clairement.

UN CONTEXTE PLUS FAVORABLE

Les raisons qui ont fait que les deux premières candidatures du pôle lillois n'ont pas été retenues sont aujourd'hui bien connues. La première fois, l'Idex avait pour objectif la constitution d'une université régionale. Mais il était manifeste que les intérêts étaient trop divergents pour que la gouvernance soit crédible. En conséquence, la seconde fois, les universités lilloises ont décidé de faire cavalier seul. Cette décision n'a pas été préparée : les autres universités ne l'ont pas comprise, et les collectivités locales les ont suivies. Le manque de soutien a très certainement joué dans ce second échec. Dans les deux cas, la communication en interne a été défailante.

Aujourd'hui, la situation a changé. Les autres universités de la région ont été impliquées dans cette décision. Les collectivités locales (aussi bien régionales que métropolitaines) et les acteurs du monde socio-économique soutiennent la candidature. Les trois universités continuent de mobiliser tous les acteurs, y compris culturels. Les présidents et les représentants du CNRS, de l'Inserm et de l'Inria ont été invités à présenter leur projet d'Idex à Alain Fuchs, président du CNRS, au ministère (DGRI et DGE-SIP) et ils ont rencontré le directeur du programme « initiatives d'excellence » au Commissariat général à l'investissement.

L'assemblée générale organisée dans toutes les UFR et à l'IUT a fait un premier point sur ce dossier. Il est vrai qu'il est difficile d'avancer dans un dossier qui doit être abouti très rapidement (la date de dépôt est le 21 janvier 2015) et de donner une information régulière sur des éléments qui requièrent en outre, pour des raisons évidentes, un certain niveau de confidentialité. Un point sera fait à chaque CA. Il convient de souligner aussi que les laboratoires ont été associés à la préparation de ce dossier.

LA CANDIDATURE

La préparation

Un comité de pilotage politique – composé des trois présidents des universités lilloises et de représentants du CNRS (région et national), des directeurs de l'Inserm et de l'Inria – coordonne la stratégie d'ensemble et les actions des comités plus spécifiques, organisés sur la recherche, la formation et les relations internationales. Le comité recherche est piloté par Alain Cappy pour Lille 1, Bart Staels pour Lille 2, Yann Coello pour Lille 3. Le comité formation est piloté par Jean-Marc Geib, professeur à Lille 1 et directeur de la section formation de l'AERES. Celui, plus transversal, des relations internationales est piloté par Richard Davis. Chaque comité associe des collègues de chaque

université lilloise et des autres universités. Le travail a commencé dès juin 2014 et un cabinet de conseil a été recruté en septembre pour accompagner l'élaboration de la candidature. Une équipe opérationnelle a été mise en place en septembre, composée de collègues des trois universités, du CNRS, de l'Inserm, de l'Inria et du CHRU).

Le processus de sélection

La date limite de soumission du dossier est le 21 janvier 2015. Le processus de sélection se fait en deux phases : présélection en avril 2015 et remise des dossiers de sélection en septembre 2015, pour une sélection en janvier 2016.

AUTRES ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE

L'université Lille 3 est représentée dans les groupes de travail mis en place par LMCU depuis 2014 pour élaborer son schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche (la présidente et la VP recherche sur la partie recherche ; la présidente et la VP Vie étudiante sur la partie Réussite et vie étudiantes).

La présidente fait partie aussi du conseil économique, social et environnemental régional (*CESER*) du Nord-Pas-de-Calais, en tant que membre nommé, représentant l'enseignement supérieur et la recherche. Au sein de celle-ci, elle participe à la commission Formation tout au long de la vie et au groupe chargé d'un travail préparatoire sur l'entrepreneuriat.

Elle est aussi vice-présidente du Pôle industrie du commerce (PICOM), où elle succède, à sa demande, au président de Lille 1. L'un des objectifs importants est d'améliorer les liens de ce pôle avec les laboratoires de la région.

SIGLES

CPER : contrat de plan état-région

ESPÉ : Écoles supérieures du professorat et de l'éducation
IUFM : Instituts universitaires de formation des maîtres
FUPL : Fédération Universitaire Polytechnique de Lille.
ITR : Institut pour la transition énergétique
ITE : Institut de recherche technologique
SATT: Société d'accélération de transfert de technologie
SRI-SI : stratégie recherche innovation spécialisations intelligentes
VP : vice-président-e

⁴ Statuts de la COMUE : <https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/site/esupintranets/file/0/Politique%20territoriale/PRES%20-%20COMUE/Statuts%20de%20la%20Comue>

⁵ **Page intranet Université de Lille** : <https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/site/esupintranets/repository/0/Politique%20territoriale/Universit%C3%A9%20de%20Lille>

⁶ Convention d'association : <https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/site/esupintranets/file/0/Politique%20territoriale/Universit%C3%A9%20de%20Lille/Convention%20d%27association>

⁷ Composition du comité stratégique par établissement : 6 enseignants chercheurs et personnels assimilés, 2 BIATSS et personnels assimilés, 2 étudiants, tous élus au Conseil d'administration ou au conseil académique.

PILOTAGE ET GESTION DE L'UNIVERSITE

UNE GESTION RENOVEE ET RESPONSABLE

L'université Lille 3 s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion efficiente et responsable de ses ressources financières, humaines et de ses infrastructures. Elle vise à adapter ses modes de gestion au contexte budgétaire, à renouveler sa gouvernance interne, en faisant évoluer son organisation.

MAINTENIR DES FINANCES SAINES

La situation budgétaire de l'université est saine, grâce à des efforts importants consentis par les services et composantes, mais les marges de manœuvre se réduisent chaque année compte tenu du contexte budgétaire national et de notre forte dépendance aux crédits de l'État (90 % des recettes).

Dans ce contexte budgétaire difficile et pour ne pas subir cette situation, l'université a fortement développé ses outils de pilotage et renforce ses capacités de prévisions annuelles et pluriannuelles, notamment sur le coût de l'offre de formation. Un outil a été développé pour permettre le pilotage de l'offre de formation et assurer une meilleure interopérabilité avec les outils de gestion de la scolarité des étudiants.

ADAPTER LES SERVICES

L'amélioration continue des conditions de travail pour les étudiants et le personnel de l'université et l'exploitation des dernières

avancées technologiques sont au cœur du projet de l'université.

Depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies au premier janvier 2012, l'établissement a fortement adapté ses services pour assurer ses nouvelles compétences. La direction des affaires financières, la direction des ressources humaines, le service d'aide au pilotage et l'agence comptable ont ainsi connu une forte évolution. Les services en charge des moyens généraux et du numérique ont été réorganisés pour mieux répondre aux attentes de la communauté universitaire. Une direction des moyens généraux (DMG) et une direction des usages du numérique (DUNE) ont ainsi été créées. L'université a accompagné ces évolutions en renforçant la formation des personnels. Par ailleurs, l'organisation des services s'est adaptée à la mise en œuvre d'une nouvelle offre de formation à la rentrée 2014. Il est prévu également de créer un service facturier qui réorganisera la comptabilité existante.

FAIRE EVOLUER LE PATRIMOINE

L'adaptation du patrimoine aux nouveaux enjeux universitaires est un axe important du projet de l'établissement. Celui-ci s'est doté d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière qui fixe plusieurs priorités : déménager l'UFR LEA dans des locaux neufs, doter l'université d'un Learning Center et d'une salle de sport et développer le logement étudiant sur le campus.

Le projet de construction de nouveaux locaux pour l'UFR LEA sur le site de l'Îlot gare à Roubaix, dans le cadre d'un contrat de partenariat, a évolué très positivement. La livraison du nouveau bâtiment est désormais fixée à la rentrée universitaire 2016. Ce bâtiment regroupera l'institut du management et de la distribution de l'université de Lille 2 et l'UFR LEA. Ce projet est à ce titre emblématique du processus de regroupement des universités lilloises. Le site comprendra également un restaurant universitaire et une résidence étudiante.

La création d'une résidence universitaire de 200 logements sur le site du Pont de Bois est désormais actée. Elle sera construite sur un terrain appartenant à la ville de Villeneuve d'Ascq, le long du boulevard de l'Ouest et elle sera gérée par le CROUS. Elle accueillera les étudiants dès septembre 2016. Elle donnera un nouveau visage au campus ouest et permettra de dynamiser la vie étudiante. Le projet d'aménagement a fait l'objet d'une étude d'urbanisme associant l'université, la ville de Villeneuve d'Ascq, le CROUS, LMCU et le Conseil général. Cette étude intègre le projet de création d'une salle de sport, actée dans le cadre du Plan Campus mais dont les financements sont à ce jour non programmés par le ministère suite aux arbitrages de gouvernement.

Le Learning center prend lui aussi, enfin, une tournure concrète. Le programme de médiation scientifique du Learning center est déjà mis en œuvre et va continuer à s'étoffer (voir la partie « Culture et animation du campus »), mais il était difficile de continuer à penser, sans pouvoir se projeter dans les locaux qui doivent en être le centre, cet ambitieux projet d'établissement, projet d'innovation pédagogique, de valorisation de la recherche, de médiation scientifique, adossé à un grand service de documentation et à un des fonds documentaires les plus importants en France pour certains domaines des SHS.

Les démarches engagées par la présidence auprès du conseil général, de la Mairie de Villeneuve d'Ascq, de la Préfecture, du Rectorat, du Ministère, avec l'appui du Conseil régional, ont été fécondes. Tous ont été convaincus de l'importance du projet, non seulement pour Lille 3 mais aussi pour le territoire. Le Conseil régional nous apporte un soutien sans faille. Les deux autres universités lilloises ont considéré ce projet, avec nous, comme prioritaire dans le prochain CPER. Si les crédits CPER sont bien là, l'étude pourra être lancée au plus vite pour la construction et l'aménagement

d'un bâtiment nouveau, qui ouvrira l'université sur la ville. La bibliothèque actuelle, présentant trop de problèmes inhérents à sa construction initiale pour pouvoir être réhabilitée sans induire des coûts exorbitants, sera détruite une fois que les personnels et les ouvrages pourront intégrer le nouveau bâtiment. A sa place, un espace vert sera aménagé qui rendra le campus de Pont de Bois beaucoup moins minéral.

Ce projet, essentiel pour l'établissement, important pour l'université de Lille, mérite que tous s'y impliquent. Nous organiserons donc dès 2015 un groupe de concertation, composé de représentants de toute la communauté universitaire, pour que ce projet puisse correspondre à l'ensemble de nos aspirations. Un effort particulier sera fait sur la communication pour que chacun puisse être informé du projet et des étapes de sa mise en œuvre.

L'établissement a lancé par ailleurs une réflexion sur l'adaptation de son patrimoine aux enjeux de l'évolution de la pédagogie. Le développement du numérique nécessite une forte évolution de la conception des surfaces destinées à accueillir les étudiants (espaces de travail en petits groupes, etc.).

CLARIFIER LES REGLES INTERNES DE FONCTIONNEMENT

La direction de l'établissement a souhaité mener un important travail de formalisation, de clarification et de transparence des règles de fonctionnement internes. En 2013-14, l'université s'est dotée d'un nouveau règlement intérieur et de nouveaux statuts en application de la loi ESR. La réorganisation des services a également impliqué une mise à jour des statuts de l'établissement, des UFR et de certains services communs. Par ailleurs, une volonté de fixer un cadre clair et transparent des fonctions d'enseignants référents (*numériques, relations internationales*) et des suivis des stages (cahier des charges) a abouti au vote par le conseil d'administration de documents cadrant ces

fonctions. Ont également été revus, dans un souci de clarification et de simplification, le vade-mecum des présidents de comités de sélection, les formulaires de demande d'autorisation de cumul et de dépassement du plafond d'heures complémentaires.

L'ensemble de ce travail a été accompagné par un renouvellement du site web et de l'espace numérique de travail des personnels et des étudiants.

CHIFFRES-CLÉS 2013

- Budget : 107 000 000€
- Part des charges de personnels : 84 %
- Capacité d'autofinancement : 3 517 000 €
- Fonds de roulement* : 15 752 000 €
- Trésorerie (au 31/12/2013) : 24 116 141 €
- Résultat 2013 : + 2 695 000 €
- Personnels BIATSS : 602
- Personnels enseignants : 846
- Total personnels : 1448

SIGLES

SHS : sciences humaines et sociales

CPER : Contrat Plan-État-Région

LEA : Langues étrangères appliquées

ANNEXE :

ACTIONS 2013-14

ET PROJETS 2014-15

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

NOS ACTIONS

Une offre de formation renouvelée

- Élaboration de la nouvelle offre de licences et de l'offre d'options avec les responsables de mentions et de parcours, les directeurs d'UFR et les services.
- Adoption du cadrage de l'offre de Masters, avec réduction de 10% du volume de l'offre.
- Évaluation du coût réel de l'offre de Masters et de la nouvelle offre de Licence (en cours) en collaboration avec les directions d'UFR et l'ensemble des parties prenantes.

Valoriser le projet personnel de l'étudiant

- Création d'une unité d'enseignement dédiée au projet de l'étudiant (UE10).
- Développement d'une formation à distance pour la découverte et la prise en main de l'ENT sous la forme de tutoriels évolués, pour tous les étudiants de S1.

Un accompagnement et des pratiques pédagogiques au service de la réussite pour tous les étudiants

- Mise en place du pôle LANSAD pour favoriser la

collaboration entre les différents spécialistes de la langue, avec leurs diverses compétences en recherche, en didactique, etc.

- Donner à tous une culture numérique
- Poursuite des dispositifs Demain l'Université et PRREL Soutien (ancien PREL).
- Reconduction des tutorats intégration et de l'accompagnement pédagogique.

Formation continue

- Création de nouveaux diplômes universitaires (DU) en lien avec les UFR (ex : DU "Risques psychosociaux et qualité de vie au travail").
- Ouverture d'un centre de bilan de compétences labellisé Option +.
- Collaboration avec le SUVAC sur l'organisation d'une aide importante aux mentions pour la rédaction des fiches RNCP, l'intégration du volet professionnalisant et la constitution de l'ADD.
- Conception et expérimentation d'un accompagnement collectif à la validation des acquis et de l'expérience (VAE) pour les candidats au diplôme d'état "professorat de musique".
- Ouverture d'une formation "Passerelle" de retour à l'enseignement supérieur pour les demandeurs d'emploi titulaires d'un Bac professionnel ou technologique.

Insertion et entrepreneuriat

- Inauguration du réseau communautaire Lilagora en février 2014.
- Intégration des ateliers d'aide à l'insertion (CV, simulation d'entretien, convaincre en 3 minutes, etc.) dans l'offre de formation, notamment en licence (UE10).
- Développement des partenariats institutionnels (APEC, Pôle Emploi, URACEN...) et des relations avec les entreprises (réseau Alliances, Thalès, La Voix du Nord).
- Hubhouse Lille 3 : accompagnement des porteurs de projets et séminaires de sensibilisation à la création d'activité. L'accompagnement des étudiants porteurs de projet a eu pour résultat l'obtention de prix natio-

naux, notamment le prix PEPITE 2014 (Anne-Sophie Tricart).

Une démarche qualité

- Mise en oeuvre d'un cahier des charges stages.
- Instauration d'un dialogue de formation pour les masters. une première édition a porté sur la soutenabilité de l'offre de formation en Master, préalablement aux arbitrages de l'établissement et de ses conseils centraux. Il va être pérennisé annuellement.
- Pour les modules transversaux, mise en place d'une procédure d'inscription dans des modules groupe.
- Mobilisation de personnels pour mettre en place un guichet unique d'inscription à la FCEP pour faciliter l'identification et la gestion des étudiants sous le régime de la formation continue.

NOS PROJETS

- Réflexion partagée avec les Relations internationales (RI) pour faire évoluer l'offre à l'international (comité stratégique des RI, étude de projets de doubles diplômes ou de masters internationaux, etc.).
- Cadrer le suivi des mémoires, les activités de médiation scientifique, les missions des responsables de mention.
- L'université poursuit, avec la direction de l'UFR LLCE et en concertation avec les personnels et usagers concernés, son projet de regroupement des bibliothèques des trois départements de langues.
- Poursuivre le développement des partenariats institutionnels, en particulier avec le Pôle emploi International, la Chambre de commerce et d'industrie, la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine.
- Créer un portail numérique d'information et d'orientation pour les candidats à la formation continue dans le cadre de l'Université de Lille.
- Encourager une offre de formation modulaire accessible et capitalisable, notamment au titre du compte personnel de formation.

ÉTUDIANTS : REUSSITE ET CONDITIONS DE VIE

NOS ACTIONS

Favoriser la réussite

- Valorisation de l'engagement étudiant : organisation du séminaire PECARE (Portefeuille d'Expériences et de Compétences Acquis pour la Réussite des Etudiants dans le Cadre de leur Engagement) porté par la COMUE, élaboration de l'UE10 "Vie Etudiante", organisation du mois de l'engagement (novembre 2014) et mise en place de la 1^{re} édition du prix de l'étudiant.
- Renforcement des partenariats avec le territoire : signature de la convention Institut du Service Civique, collaborations régulières avec l'AFEV.
- Poursuite des dispositifs Demain l'Université et PRREL Soutien (ancien PREL).
- Reconduction des tutorats intégration et de l'accompagnement pédagogique.
- Extension du FSDIE social : exonération des frais d'inscription selon critères spécifiques.
- Mise en place des "contrats étudiants région" avec pour objectif de permettre à l'étudiant salarié de valoriser son emploi.
- Pilotage de la convention "Handicap Universités-Entreprises" (entrée en vigueur programmée en janvier 2015) avec les universités de Lille 1 et Lille 2, ayant notamment pour objectifs de favoriser le parcours de formation et de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.
- Meilleure information auprès des élèves en situation de handicap sur la transition Lycée-Université et les dispositifs liés à l'accompagnement et l'accueil en amont de l'arrivée à l'université.
- Organisation des commissions plurielles (CEP) à un rythme hebdomadaire sur la totalité du semestre 1, puis au début du semestre 2. Avis possibles hors CEP en cas d'urgence pour pallier aux situations exceptionnelles et subites.
- Renforcement des rôles et missions des binômes référents handicap (secrétaire pédagogique-enseignant référent).

Poursuivre l'amélioration des conditions de vie des étudiants

- Lancement, dans le cadre du projet de recherche "Perfectionnisme et bien-être à l'université", d'une enquête menée à la rentrée 2013 auprès des néo-bacheliers faisant leur entrée à Lille 3.
- Délimitation précise du projet de maison des étudiants en termes d'espaces dédiés et de missions.

Mieux intégrer les étudiants à la vie de l'université

- Réunion sur les élections étudiantes et rencontre avec les listes pour rappeler le principe de l'organisation des élections.
- Réactivation du Conseil des étudiants.
- Organisation des premières Journées d'intégration et de vie étudiante en septembre 2014, pour renforcer l'accueil des nouveaux entrants et le sentiment d'appartenance à Lille 3.

NOS PROJETS

- Poursuivre la reconnaissance de l'engagement étudiant, notamment par la création d'une certification/label citoyen pour l'UE10 "Vie étudiante".
- Étendre le dispositif PRREL à d'autres composantes qui accueillent des bacs technologiques et/ou des bacs généraux sans mention et en décrochage.
- Mettre en place un point post-rentree avec le binôme référent handicap afin de repérer les étudiants susceptibles de bénéficier d'un accompagnement spécifique.
- Développer des activités à destination des étudiants en situation de handicap (ESH), en lien avec le BAIP.
- Préparer la biennale handicap (novembre 2015), projet commun aux universités de Lille 1, Lille 2 et Lille 3 soutenue par le Conseil général du Nord.
- Consolider les dispositifs d'accueil et développer des processus d'accompagnement des ESH, et augmenter la cohérence et la lisibilité des formations et des recherches dans le domaine du handicap.
- Travailler à la réussite des ESH avec les équipes pédagogiques et l'équipe plurielle.

- Engager dans le cadre du FSDIE social une réflexion sur les difficultés rencontrées par les doctorants.
- Mettre en place des ateliers à destination des étudiants (gestion du stress en période d'examen, par exemple) et des conférences destinées au grand public.

CULTURE ET ANIMATION DU CAMPUS

NOS ACTIONS

Faire vivre le campus

- Elargissement de la règle d'attribution du FSDIE aux associations même portées par un seul étudiant de Lille 3.
- Organisation du premier "Printemps des associations".
- Renforcement des actions avec le quartier de Pont de Bois dans le cadre de la politique de la ville et des relations avec les quartiers.

De nouveaux espaces pour la vie de campus

- Délimitation précise du projet de maison des étudiants en termes d'espaces dédiés et de missions.
- Labellisation du premier espace "MDE – Espaces vie étudiante" situé à la bibliothèque universitaire.

L'université comme lieu de culture par tous et pour tous

- Association accrue de l'ensemble des composantes de l'Université à un projet culturel et de médiation scientifique (ex. les néerlandophonies).
- Mise en place d'actions concrètes réalisées avec nos partenaires : concerts (Aéronef, ONL) et expositions gratuites (LAM, ...).
- Organisation de cafés littéraires (rencontres publiques avec des écrivains et leurs œuvres) qui résultent pour partie de nos partenariats avec la Maison des écrivains et de la littérature (Paris) et la Villa Yourcenar (Conseil général du Nord), pour d'autres de propositions d'enseignants (ex. : hommage à Juan

Gelman).

- Organisation d'opérations de médiation scientifique dans le cadre du Learning Center.
- Une programmation culturelle fondée sur la gratuité, qui s'articule avec les initiatives internes à l'établissement et les projets artistiques extérieurs à l'établissement.
- Des lieux de l'Université plus investis : Kino, théâtres des Passerelles, Galerie des 3 Lacs, Halls A, B et extension, et de plus en plus le hall de la Bibliothèque universitaire.

NOS PROJETS

- Régler la question des espaces et de l'organisation interne de la Maison des étudiants.
- Mettre en place un partenariat avec un des bailleurs d'immeubles situés près de l'université et l'AFEV pour proposer des appartements à tarif préférentiel en colocation à plusieurs étudiants (kaps à coloc).
- Donner accès au prêt gratuit aux habitants du quartier (projet de la bibliothèque universitaire).
- Démarrer le chantier de construction de la nouvelle résidence de 220 chambres Boulevard de l'ouest (opérations du Plan Campus menée par le CROUS). Prévu début 2015.
- Organiser un système de permanences sur chacun des sites délocalisés, tenues par le vice-président Étudiant et la responsable du bureau de la vie étudiante une fois par mois.
- Rendre plus visibles les actions et projets portés par les associations étudiantes, notamment en matière culturelle.
- Mieux intégrer le service Action culture à la vie de l'Université, en particulier aux UFR et laboratoires, et aux services (bureau de la vie étudiante et service commun d'action sociale notamment).
- Associer davantage l'ensemble des composantes aux projets de médiation scientifique du Learning center par le lancement d'un appel à projets dès 2015 dans le cadre de la médiation scientifique offerte par le Learning center.

RECHERCHE

NOS ACTIONS

Une politique scientifique claire

- Une politique scientifique clairement définie et fédératrice (3 axes scientifiques : santé-éthique-vulnérabilité ; image-visuel ; processus de création et d'innovation), qui favorise l'émergence de nouvelles thématiques porteuses d'avenir.
- Une politique incitative d'appels à projets pluridisciplinaires portant sur les 3 thématiques scientifiques et d'appels à projets internationaux avec prise en compte des dépôts de projets et des doctorants dans la dotation des laboratoires.

Renforcement de l'axe santé-SHS

- Participation de Lille 3 au pôle de compétitivité NSL qui vient de créer un comité permanent sur le comportement (comportements alimentaires et vis-à-vis des produits de nutrition-santé). Réunions de concertation entre les mondes industriel et académique programmées pour 2015.
- Etat des lieux des forces en présence et des recherches de l'université dans le domaine de la santé (plus de dix unités de recherche impliquées).
- Participation d'enseignants-chercheurs de Lille 3 à deux des quatre controverses publiques de l'ERER dans le cadre du débat national sur la fin de vie.
- Poursuite des activités au sein du Labex (Laboratoire d'excellence) Distalz et du SIRIC (Site de recherche intégrée sur la cancer) ONCOLille (organisation de trois journées pour présenter des recherches en santé-SHS à de médecins, chercheurs en biologie fondamentale, etc.).

Favoriser les dépôts de projets internationaux

- Organisation de réunions de sensibilisation auprès des directions de laboratoires et des élus sur les différents programmes et leurs particularités : ERC, HORIZON 2020 et agence nationale de recherche, mais aussi sur les grandes priorités scientifiques nationales en train d'être définies (stratégie nationale de recherche).
- Répartition du budget de la recherche en fonction de

la production scientifique, sur des critères clairs et définis à l'avance.

- Assistance renforcée en termes d'ingénierie de projets auprès des chercheurs, notamment grâce à l'arrivée d'une ingénieure de recherche financée par Lille métropole communauté urbaine (LMCU).
- La coordination de la préparation des porteurs de projets ERC a été confiée à la MESHS.

Partenariats avec les collectivités locales

- Une politique volontariste pour augmenter le nombre d'allocations doctorales avec l'aide notamment des collectivités (24 allocations financées en 2013-2014 et 22 en 2014-2015).
- Participation active de Lille 3 aux réunions de LMCU autour de son schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Valoriser et renforcer la visibilité de la recherche

- Accueil pour la première fois sur le campus Pont de Bois de la Fête de la science – en partenariat avec la COMUE Lille nord de France.
- Organisation d'actions de médiation scientifique par le Learning Center.
- Réflexion sur la constitution d'un annuaire numérique de l'ensemble des personnels (enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants, doctorants et Biatss), visant à valoriser leurs activités.
- Organisation de réunions de présentation et de formations à Hal pour les enseignants-chercheurs visant à les encourager à déposer beaucoup plus leurs publications scientifiques dans le portail national (Hal-Lille3).
- Un pôle de documentation remarquable conforté par l'accueil du fonds littéraire de l'Institut néerlandais de Paris.

NOS PROJETS

- Continuer à affirmer la place de la recherche en SHS sur le territoire.
- Oeuvrer au rapprochement des laboratoires lillois

dans le cadre des projets structurants : contrat de site, IdEx....

- Inciter et faciliter le montage de projets européens (ERC, H2020, Interreg).
- Mettre en place des ateliers de travail en collaboration avec la MESHS sur les grandes thématiques répertoriées en santé, afin d'impulser une dynamique interdisciplinaire et fédérer les équipes de recherche autour de projets innovants et de grande envergure.
- Accueillir en janvier 2015 *L'Année philologique*, une publication internationale de référence, qui répertorie chaque année les travaux scientifiques sur l'ensemble des sciences de l'Antiquité.
- Finaliser le recensement des revues publiées par les laboratoires de Lille 3, avec pour objectifs de rationaliser les aides à la publication et de faire en sorte que certaines revues obtiennent l'un des labels existants (ceux de l'AERES, du CNRS...).
- Promouvoir et valoriser les actions menées via une politique de communication scientifique ambitieuse.
- Finaliser le projet de création des pages Web professionnelles.
- Relancer l'information et les formations au portail de publications scientifiques Hal-Lille3.

INTERNATIONAL

NOS ACTIONS

Encourager la mobilité

- Mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation à la mobilité ciblant directement les étudiants.
- Participation de Lille 3 à de nombreuses manifestations : stand international dans les journées portes ouvertes, forum des mobilités internationales pendant les journées d'intégration (Jivé) en septembre 2014, le forum des mobilités organisé en octobre 2014 dans le cadre d'un événement commun aux trois universités lilloises *l'International Student Week*.

Coopérations avec les universités étrangères

- Nouveaux accords de coopération et avenants qui prorogent des conventions déjà existantes avec des universités appartenant à des aires géographiques ciblées par les composantes de formation ou les laboratoires de Lille 3, notamment : Brésil, Belgique, Etats-Unis, Japon, Maroc, Royaume-Uni, Russie et Sénégal.
- Réflexion sur le développement de l'enseignement du néerlandais et des coopérations scientifiques et culturelles avec les Pays-Bas (organisation d'une table ronde, assemblée générale du réseau...).

Erasmus

- Obtention de la Charte Erasmus Plus (2014-2020) en 2014.
- Coordination et pilotage du programme Erasmus Mundus Action 2 Ibrasil Inclusive and Innovative Brazil.

Mobilisation des UFR

- Création d'un référent Relations internationales (RI) dans les UFR pour créer ou renforcer les interactions entre le service des Relations internationales et les composantes.
- Campagnes d'information et de sensibilisation sur la mobilité internationale ciblant directement les étudiants par UFR, avec collaboration entre le service des relations internationales, la chargée de mission 'mobilités' nommée en 2013, et les référents RI.
- Mise en place de l'unité d'enseignement (UE10) "Mobilité internationale".

Des cursus communs avec l'étranger

- Coopération transfrontalière renforcée entre Lille et Gand, avec notamment un projet d'enseignement commun en grec moderne et en grec ancien pour Lille 3.

NOS PROJETS

- Continuer à améliorer l'accueil des étudiants internationaux.

- Renforcer la synergie avec le Département d'enseignement du français à l'international, afin de mettre davantage le Français Langue Etrangère au cœur de l'action internationale de l'établissement.
- Développer une offre de formation en anglais.
- Collaborer de manière plus étroite et régulière avec les référents relations internationales des UFR, afin de promouvoir les mobilités dans le cadre des cursus de formation.
- Créer un site web en langues étrangères, avec une présentation de l'offre de formation en anglais, espagnol, portugais, néerlandais, ainsi que des brochures de présentation de cette offre pour les salons, etc.

L'UNIVERSITE DANS LE TERRITOIRE

NOS ACTIONS

COMUE

- Adoption des statuts de la COMUE.

Université de Lille

- Vote dans les CA :
- du principe de la fusion (février 2014)
- de la convention d'association (juin-juillet 2014)
- Conférence de presse de rentrée commune (sept. 2014) :
- Lancement de l'identité Université de Lille
- Logo commun
- Communication commune
- Signature unique des publications : "Université de Lille"
- Diplômes communs (Licence et Master) dans la nouvelle offre de formation
- Un seul contrat d'établissement pour les 3 universités lilloises

- Doctorat unique "Université de Lille"
- Réunion de l'ensemble des chefs de services et lancement des groupes de travail opérationnels (nov. 2014).

I dex

- Mise en place d'un comité de pilotage politique, composé des trois présidents des universités lilloises et de représentants du CNRS (région et national), des directeurs de l'Inserm et de l'Inria, qui coordonne la stratégie d'ensemble et les actions des comités plus spécifiques, organisés sur la recherche, la formation et les relations internationales.

Autres actions menées sur le territoire

- Représentation de Lille 3 au sein de différentes instances :
- Participations et contributions aux groupes de travail mis en place par LMCU depuis 2014 pour élaborer son schéma métropolitain de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Membre du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) du Nord-Pas-de-Calais, en tant que membre nommé, représentant l'enseignement supérieur et la recherche. Participation au sein de celle-ci à la commission Formation tout au long de la vie et au groupe chargé d'un travail préparatoire sur l'entrepreneuriat.
- Vice-présidence au sein du Pôle industrie du commerce (PICOM).

NOS PROJETS

- Mise en place de la fondation Université de Lille.
- Convention de partenariat avec les écoles dans le cadre de l'Université de Lille.
- Organiser la première réunion du comité stratégique Université de Lille.
- Créer dans le cadre de l'université de Lille le site "bourse à l'emploi" (publication des postes de BIATSS vacants) et annuaire des personnels.
- Consolider le réseau Lilagora, notamment en sensibilisant les deux autres universités lilloises à la plus-

value que représenterait un réseau dans le projet Université de Lille.

- Soumission du dossier I dex le 21 janvier 2015, puis processus de sélection d'avril 2015 à janvier 2016.

ORGANISATION DE L'UNIVERSITE

NOS ACTIONS

Une gestion renouvelée et responsable

- Extension du contrôle interne (dans un premier temps cantonné aux parties comptable et financière, et plus particulièrement la paie) aux autres processus en s'appuyant sur une démarche qualité.

Maintenir des finances saines

Efforts importants des services et composantes pour maintenir une situation budgétaire saine

Développement des outils de pilotage et renforcement des capacités de prévisions

Adapter les services

- Evolution du CAVUL en Direction des Usages du Numérique (DUNE), qui aura notamment pour mission le développement et la coordination des actions visant à renforcer l'usage des technologies numériques.
- Mise en place d'une Direction des Moyens Généraux, regroupant les services de la Direction de l'aménagement, de la sécurité et de l'environnement (DASE) et de l'imprimerie.
- Création d'un pôle LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) au sein de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), ayant pour objectif d'organiser et d'animer en concertation avec les autres composantes les formations LANSAD pour l'ensemble de l'établissement.
- Renforcement des formations des personnels (Apo-gée, SIFAC, etc.) pour l'adaptation des services

Faire évoluer le patrimoine

- Le Learning center sera prioritaire dans le prochain CPER. Une réflexion collective de l'établissement sur le projet lancée en 2015.
- Signature du contrat de partenariat public-privé (PPP) concernant le projet de construction du nouveau bâtiment qui va accueillir l'UFR LEA sur le site de l'Ilot gare à Roubaix.
- Construction d'une résidence universitaire à Pont de Bois

Clarifier les règles de fonctionnement

- Constitution d'un comité ad hoc qui a permis l'adoption par les différentes instances :
- du règlement intérieur de l'université ;
- des nouveaux statuts de l'établissement ;
- des statuts de la Communauté d'universités et établissements (COMUE ; amendements formulés de début mai à début juin 2014).
- Donner toute sa place au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), avec un véritable rôle d'accompagnement de l'établissement sur les missions qui sont de sa compétence.
- D'un point de vue statutaire, on notera également :
- l'élaboration des statuts de la Direction des Usages du Numérique (DUNE) ;
- l'élaboration du règlement intérieur du Pôle LAN-SAD ;
- la révision des statuts de l'ensemble des UFR ;
- la révision du vade-mecum des présidents de comités de sélection ;
- la révision des formulaires de demande d'autorisation de cumul et de dépassement du plafond d'heures complémentaires ;
- le cadrage des référents "Correspondants numériques" et "Relations internationales" ;
- le cadrage des suivis de stage ;

- la mise en place du conseil de gestion de la culture.
- Mise en place d'outils d'aide à la décision :
- Envoi mensuel de la revue de gestion aux membres élus du Conseil d'administration et aux directeurs de composantes.
- Développement (en cours) d'une comptabilité analytique, visant à obtenir des données sur le coût des formations (et aider ainsi à prendre des décisions éclairées sur le maintien ou l'ouverture de certaines formations) et sur l'ensemble des missions de l'établissement.

Renouveler en profondeur le service informatique

- Lancement du nouveau site Internet en juin 2014
- Un ENT entièrement revisité avec création de nouveaux services (dossier étudiant, personnalisation de son ENT...).
- Création d'une seule et unique interface de demande d'assistance (accessible depuis l'environnement numérique de travail - ENT).
- Sécurisation des inscriptions des étudiants.

NOS PROJETS

- Mettre en place un service d'audit interne commun aux trois universités lilloises.
- Élaborer le règlement intérieur du Centre de Ressources en Langues.
- Mobiliser l'établissement et toutes les composantes dans le projet Learning Center, qui va rentrer, une fois rendus les arbitrages ministériels sur le Contrat de Plan Etat-Région, dans une phase d'accélération.
- Revoir le format du dialogue de gestion, en expérimentant les modalités d'un dialogue de gestion étendu aux unités de recherche, et en formalisant progressivement des contrats d'objectifs et de moyens entre l'établissement et ses composantes.
- Moderniser l'organisation comptable et financière de l'établissement : mise en place d'un service facturier, développement de l'outil comptable SIFAC dans les composantes.

- Préparer l'ensemble des personnels concernés à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), qui, selon le décret, devra être obligatoirement mise en place en janvier 2016.
- Élaborer le schéma directeur de politique du handicap.
- Mettre en place un comité de pilotage pour décliner le référentiel plan vert (réponse à l'enquête le 15 octobre) et programmer les priorités en termes d'actions.
- Poursuivre la réorganisation de l'assistance informatique (hotline, transversalité, infrastructure commune...) aux utilisateurs.
- Remplacer le système de messagerie en vue de régler les problèmes de lenteur récurrents de l'actuel système (prévu au printemps 2015)
- Poursuivre l'amélioration de la communication et de l'information internes